

PROBLÈME N° 1⁽¹⁾

SOUTIEN DE CAVALERIE

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895, art. 19.

Instruction pratique sur le service en campagne du 5 septembre 1902, art. 19.

Instruction pratique sur le service en campagne de la cavalerie du 1^{er} août 1902, art. 9.

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie du 3 décembre 1904, §§ 287 et 288.

Thème.

Terrain : Longitude 4^{es} — 4^{es} 10'; latitude 54^{es} 10' — 54^{es} 20'.

Un peloton, en soutien d'un régiment de cavalerie qui part de *Dieulouard* à 6 heures du matin pour aller explorer dans la direction de *Francheville*—*Bouvron*, a l'ordre d'aller occuper le pont de la grand'route sur le *Terrouin* et de le tenir ouvert pour le retour éventuel du régiment.

Principes.

1^o *Se porter en avant du défilé afin de laisser derrière soi une zone de terrain suffisante pour permettre le rassemblement du*

(1) Nous avons placé les problèmes dans l'ordre des titres et chapitres du Règlement.

régiment de cavalerie et son écoulement, et cependant ne pas trop s'éloigner pour ne pas se laisser tourner.

2^o *Choisir des positions ayant un champ de tir étendu, le feu étant le seul élément d'action dans la circonstance.*

3^o *Conserver une partie de la troupe à la garde immédiate du défilé.*

Le régiment de cavalerie part à 6 heures du matin; comme il y a 13 kilomètres de *Dieulouard* à *Pont de Jaillon*, il arrivera vers 7 h. 30 en ce point. Pour y être en même temps que lui, et tenir immédiatement le débouché, le peloton d'infanterie devra partir à 4 h. 30 du matin.

1^o ORDRES VERBAUX DONNÉS PAR LE LIEUTENANT RENÉ (1),
COMMANDANT LE DÉTACHEMENT, AU REÇU DE L'ORDRE CI-DESSUS :

- « Rassemblement du peloton demain à 4 h. 20 du matin.
- » Les sacs seront chargés, avant le départ, sur la voiture de compagnie, les outils seront portés au ceinturon.
- » Le sergent Lucien réquisitionnera chez Raymond, quincaillier, Grande-Rue, 30 mètres de fil de fer et les remettra au caporal Gaston. Celui-ci les répartira entre quelques hommes de son escouade qui les emporteront demain.
- » Voici un bon de réquisition ».

2^o ORDRE VERBAL

DONNÉ AU PELOTON RASSEMBLÉ AU MOMENT DU DÉPART :

- « Le peloton est soutien d'un régiment de cavalerie qui va opérer dans la direction de *Francheville=Bouvron*.
- » La mission du peloton est de tenir ouvert le pont de la grand'route sur le *Terrouin* pour assurer le retour éventuel de la cavalerie ».

Ordre de marche :

Avant-garde (deux escouades), sous le commandement du chef de la première section ;

(1) Dans aucun problème de cette espèce, nous ne faisons intervenir le commandant de la compagnie; il est de toute évidence que l'ordre lui a été transmis, qu'il a donné ses instructions dans les mesures de détail à prendre.

Cette remarque s'applique à tous les problèmes de ce genre.

Gros, sous le commandement du chef de la deuxième section ;
Arrière-garde (une patrouille).

Arrivé au sud de *Pont de Jaillon*, aucun incident n'étant survenu, le lieutenant étudie le terrain, et voici à quelle conception il s'arrête :

Conception.

Au sud de *Pont de Jaillon*, le terrain, pour la cavalerie, est un véritable défilé, formé à l'est par le ruisseau qui se jette dans le *Terrouin* au sud de *Jaillon*, et à l'ouest par le bois *le Prêtre*. La cavalerie ennemie sera donc obligée de suivre ce couloir si elle veut avoir quelque chance d'atteindre la nôtre; en contournant le bois ou le ruisseau, elle arriverait trop tard. Le peloton doit donc chercher, au sud du ruisseau, des emplacements favorables pour battre ce couloir, sans toutefois trop s'éloigner pour ne pas être tourné. Une partie des forces devra être laissée à la garde immédiate du pont; cette troupe aura pour mission d'en interdire l'accès et de préparer une barricade qui serait placée dès que notre cavalerie aurait traversé le ruisseau.

En conséquence des considérations qui précèdent, le chef de détachement donne les ordres suivants :

AU CHEF DE LA 1^{re} SECTION :

- « Avec votre section, portez-vous à droite de la route à environ 500 mètres du ruisseau que nous venons de traverser; vous rechercherez un emplacement d'où vous puissiez battre le terrain dans une zone de 500 mètres au-dessous de ce bois qui est à votre droite (bois *le Prêtre*).
- » Vous vous couvrirez sur votre droite par une patrouille.
- » Je me tiendrai sur la grand'route; un homme de votre section restera avec moi. »

AU CHEF DE LA 2^e SECTION :

- « Avec votre section, portez-vous à gauche de la grand'route, à environ 300 mètres du ruisseau que nous venons de traverser; recherchez un emplacement d'où vous puissiez battre le

» terrain dans une zone de 500 mètres, à l'ouest du ruisseau qui coule le long de la route.

» Vous laisserez l'escouade du caporal Gaston au pont. Cette escouade devra préparer des points d'attache, de façon à pouvoir placer rapidement le fil de fer; néanmoins elle recherchera, dans les maisons du hameau, les matériaux nécessaires pour construire une barricade, le cas échéant.

» Vous enverrez une patrouille vers le ruisseau pour couvrir votre flanc gauche.

» Je me tiendrai sur la grand'route; un homme de votre section restera avec moi. »

Exécution.

Les chefs de section arrivés à leur emplacement établissent leur section en position d'attente, procèdent à la reconnaissance du terrain et tracent sur un carnet ou une feuille de papier un croquis de repérage (1) qui leur permettra d'ouvrir le feu instantanément, si la situation tactique l'exige.

[Supposons que la cavalerie ennemie longe le bois *le Prêtre*, le chef consulte son croquis et lit 800 mètres : connaissant la hausse, il peut ouvrir instantanément le feu.]

ORDRES VERBAUX DONNÉS, POUR LE RETOUR, AUX DEUX CHEFS DE SECTION (PORTÉS PAR LES ESTAFETTES) :

« Le peloton va regagner *Dieulouard*. Le rassemblement aura lieu de l'autre côté du pont; le mouvement de retraite commencera par la deuxième section. »

La marche est reprise dans l'ordre inverse du départ.

(1) Voir ci-dessus (*Observations préliminaires*), le croquis dont il s'agit (Croquis n° 2).

PROBLÈME N° 2

AVANT-GARDE

De l'avant-garde dans l'offensive :

- 1° Dans le cas d'un ennemi inférieur en forces,
- 2° Dans le cas d'un ennemi en forces.

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895, art. 23 et 128.

Instruction pratique sur le service en campagne du 5 septembre 1902, art. 23.

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie du 3 décembre 1904, §§ 247, 287, 298.

Thème.

Terrain : Longitude 3° 90' — 4° 20' ; latitude 54° 10' — 54° 20'.

L'ennemi est signalé dans la direction du sud-ouest, vers *Lagney*.

Un bataillon reçoit l'ordre de se porter de *Dieulouard* sur *Bouvron*; il se couvre par une compagnie d'avant-garde.

Rôle de la section de tête et échelons en avant, en cas de rencontre de l'ennemi (cet ennemi se trouvant au bois *Brûlé*).

Principes.

- 1^o Reconnaître l'ennemi, le définir;
- 2^o S'il est inférieur en nombre, le repousser;
- 3^o S'il est en forces, s'emparer d'emplacements favorables, points d'appui, coupures de terrain, et se maintenir en position d'attente, prêt au combat;
- 4^o Si l'ennemi attaque, résister pour donner au commandement le temps et l'espace qui lui sont nécessaires pour qu'il puisse prendre ses dispositions;
- 5^o Ne jamais s'engager dans une opération qui serait en dehors du but à atteindre et qui enlèverait au commandant de la colonne sa liberté d'action;
- 6^o Rendre compte, dans tous les cas, des dispositions prises.

Les chefs des différents échelons doivent, en principe :

- 1^o Marcher avec la fraction qui précède celle qu'ils commandent effectivement;
- 2^o Pour éviter au gros de la colonne des arrêts inutiles, soutenir l'élément qui précède, si celui-ci est impuissant, soit pour attaquer l'ennemi, soit pour reconnaître un obstacle;
- 3^o Se tenir en liaison avec tous les éléments.

I. — Application au cas d'un ennemi inférieur.

Les éclaireurs reçoivent des coups de feu d'une forte patrouille de cavalerie ennemie (1) qui occupe la lisière est du bois *Brûlé*. Ils sont arrêtés (2) par leur chef à environ 500 mètres de la lisière. La pointe est à environ 150 mètres en arrière et la section

(1) Nous avons spécifié une patrouille de cavalerie attendu qu'on distingue très bien des coups de feu tirés par la carabine ou le fusil; pour les premiers, les coups sont plus secs et font plus de fumée.

(2) Quoique le Règlement prescrive aux éclaireurs de marcher résolument de l'avant, nous ne pouvons guère admettre qu'il leur soit possible de continuer à avancer lorsqu'ils reçoivent des coups de feu d'un couvert. Qu'y a-t-il derrière ce couvert? Telle est, à notre avis, la première question à se poser, et à résoudre.

Ce n'est qu'après avoir pris une résolution que le chef des éclaireurs peut pousser ceux-ci en avant.

de tête à peu près au chemin de terre qui traverse la route et qui longe la lisière sud du bois *Brûlé*.

Le lieutenant marche avec les éclaireurs (1).

ORDRES VERBAUX

DONNÉS PAR LE LIEUTENANT COMMANDANT LA TÊTE D'AVANT-GARDE

AU CAPORAL GASTON, COMMANDANT L'ESCOUPE DE POINTE :

« Une patrouille de cavalerie ennemie occupe la lisière est du » bois qui est devant nous, à gauche de la route (il montre le » sud); renforcez les éclaireurs. »

AU SERGENT PAUL, COMMANDANT LA TÊTE :

« Une patrouille de cavalerie ennemie occupe la lisière est du » bois qui est devant nous, à gauche de la route. »
» Envoyez immédiatement une escouade, à gauche de la route, » pour contourner le bois et prendre à revers les défenseurs de » la lisière. Cette escouade nous rejoindra par le chemin de terre » qui doit suivre la lisière sud et qui aboutit près de la grand'- » route. »
» Rapprochez-vous de la ligne de feu et tenez-vous prêt à la » renforcer. »

Le mouvement ordonné est en cours d'exécution. Les coups de feu cessent et on aperçoit très distinctement les cavaliers se replier à grande allure par la route.

ORDRES VERBAUX DONNÉS POUR LA REPRISE DE LA MARCHÉ

AU SERGENT LUCIEN, COMMANDANT LES ÉCLAIREURS :

« Reprenez la marche en avant. »

AU CAPORAL GASTON, COMMANDANT LA POINTE :

« Reprenez la marche en avant. »

(1) Par application de l'article 23 de l'Instruction pratique, et par dérogation au premier principe énoncé page 6 relativement aux chefs des différents échelons.

AU SERGENT PAUL, COMMANDANT LA TÊTE :

« Donnez l'ordre à l'escouade que vous avez détachée de
» fouiller le bois à gauche de la route, et envoyez une patrouille
» de 1 caporal et 3 hommes pour fouiller la partie du bois qui
» est à droite de la route.

» Ces deux patrouilles devront nous rejoindre à la sortie du
» bois.

» Avec le reste de votre troupe, reprenez la marche. »

II. — Application au cas d'un ennemi en forces

A 600 mètres avant d'arriver au bois *Brûlé*, les éclaireurs reçoivent des coups de feu assez nourris; le chef, ne voyant rien, conclut que l'ennemi occupe la lisière du bois.

Le lieutenant qui marche avec les éclaireurs les arrête à peu près à hauteur du chemin de terre qui traverse la route; au même moment il aperçoit à la corne du bois *Brûlé*, à droite de la route, une patrouille ennemie entrant précipitamment dans le bois.

Il en déduit que toute la lisière est du bois est occupée.

Le lieutenant René renseigne le commandant de l'avant-garde sur la situation.

A ce moment, la pointe est à environ 150 mètres en arrière des éclaireurs.

La tête, à 200 mètres plus en arrière, vient de dépasser le chemin qui conduit à la ferme de *Neveu*.

Le lieutenant donne les ordres suivants :

1° AU CAPORAL GASTON, COMMANDANT LA POINTE :

« Renforcez les éclaireurs. »

2° AU SERGENT PAUL, COMMANDANT LA TÊTE :

« Portez-vous sur la crête, à droite de la grand'route et pro-
» longez la ligne. »

Au moment où la section renforce la ligne, le chef de section ouvre le feu en prenant comme point de repère un arbre blanc qui est plus haut que les autres.

Objectif : « la section d'infanterie à genou, dont le centre est à un travers de doigt à gauche de l'arbre blanc. »

Le lieutenant René rend compte au commandant de l'avant-garde des dispositions qu'il a prises et prend le commandement de sa section (1).

(1) Peut-être trouvera-t-on quelque peu exagéré le rôle de la section de tête dans les trois problèmes relatifs à l'avant-garde. Traitant le cas d'une colonne isolée sans cavalerie, cas qui se présentera très rarement, nous avons voulu montrer dans cette situation l'engagement d'une partie de l'avant-garde en nous maintenant dans les limites d'effectif que nous nous sommes assignées.

En principe, une section tête d'avant-garde n'a pas à s'occuper de savoir si l'ennemi est en forces, ou non. Les éclaireurs sont-ils arrêtés; automatiquement, elle doit les soutenir. L'ennemi disparaît-il; automatiquement, éclaireurs et tête d'avant-garde doivent se remettre en marche.

Cet automatisme est le seul moyen d'éviter au gros des arrêts inutiles, et la compagnie s'engage comme il est exposé pour la section.